



la ville au fil de l'eau

Saint-Benoît au fil des jours

La lettre d'information des Sancto-Bénédictins / Décembre 2004

Editorial

Il faut cultiver notre jardin ...

J'apprécie tout particulièrement cette courte mais ultime phrase de Voltaire. Elle se prête d'ailleurs magnifiquement à la politique que nous menons sur Saint-Benoît.

Il faut cultiver notre jardin, en préservant un environnement naturel exceptionnel d'une urbanisation qui, si elle était incontrôlée, deviendrait envahissante et destructrice.

Il faut cultiver notre jardin, en accompagnant du mieux que nous pouvons l'énergie créatrice et rassembleuse des associations. Ce sont elles qui rythment la vie de la cité.

Il faut cultiver notre jardin, en participant activement à la mise en valeur de notre patrimoine.

Abbaye, vieux bourg, rue ancienne, aqueduc, bords de rivière ; toutes ces traces du passé nous ont été léguées, à nous désormais de les transmettre aux futures générations.

Il faut cultiver notre jardin, en favorisant l'épanouissement de tous et de toutes, et en particulier des nos enfants, par la création de lieux d'exposition et d'expression culturels populaires et dynamiques.

Il faut enfin cultiver notre jardin, en préservant et développant l'activité économique et commerciale de notre ville, et en particulier au cœur de chaque quartier. Il en va de la convivialité au quotidien.

On le voit, notre jardin est vaste et multiple. La tâche n'est pas toujours facile, et les allées qui le sillonnent se contredisent souvent...

Mais il faut faire confiance à l'enthousiasme pour renverser des montagnes, et à la tolérance pour orchestrer les débats.

Soyons passionnés, soyons exigeants, mais de grâce, sachons écouter l'autre : notre jardin sera bien mieux cultivé si nous nous y mettons tous !

- **Le réveil du dortoir des moines** p. 2

- **Deux nouvelles entrées d'écoles sécurisées** p. 5

- **Bilan de "l'été à vos côtés"** p. 6

- **Sur l'agenda** p. 8

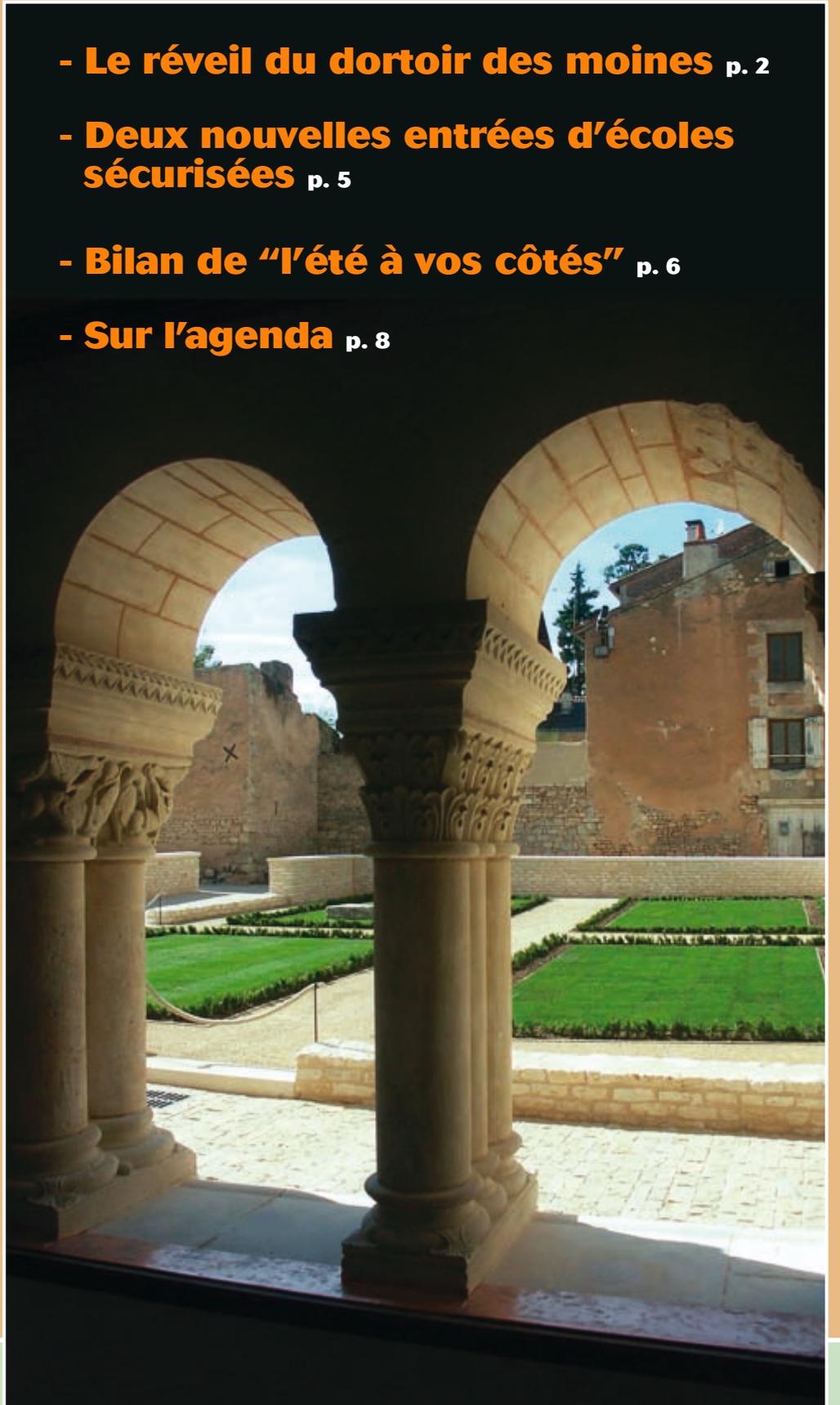


Photo : Gérard Barraud

Dominique Clément

Dominique Clément
Maire de Saint-Benoît



Brèves

LES XV^e DU POITOU s'exposent

Photographies sur le thème de "TRACES" au dortoir des moines du 29 novembre au 24 décembre 2004 de 10h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf le mardi.



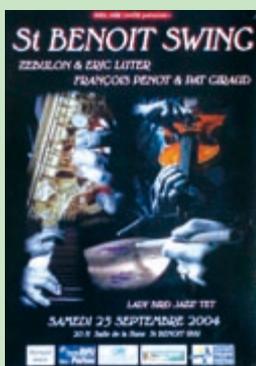
Bibliothèque : nouveaux horaires d'ouverture au public

A partir du 1^{er} janvier 2005, lundi 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 12h et de 14h 18h et samedi de 9h30 à 12h.

Un effort tout particulier est réalisé envers le public puisque le volume d'heures d'ouverture de 11h30 en 2004, passera à 13 heures par semaine à partir de 2005.

Saint-Benoît Swing ... sur le succès !

En septembre 2003, M. Alain Verneau et l'association Bel Air Jazz lançaient "Saint-Benoît Swing" avec le soutien de la commune de Saint-Benoît. Cette année encore, le 25 septembre 2004, Saint-Benoît Swing a enchanté les spectateurs de la Hune avec :



- Eric Luther et Philippe Nicolas
- François Penot, Pat Giraud et Marc Antony
- Lady Bird Jazz Tet.

La Hune est devenue avec Saint-Benoît Swing un tremplin régional pour des groupes de "jazz festif", dans une ambiance très conviviale et pour le plus grand bonheur des amoureux du jazz.

Rendez-vous en septembre 2005 pour la 3^e édition de Saint-Benoît Swing.

Les saisons musicales "Clefs de voûte"

"Clefs de voûte" est le titre de la future programmation musicale qui aura lieu désormais dans le dortoir des moines.

Chaque année sera rythmée par quatre concerts, un par saison. A chaque spectacle, une centaine de personnes pourra écouter dans une ambiance intimiste propice au lieu, musique classique, jazz, blues ou chants choraux. Le premier concert aura lieu les 20 et 21 janvier 2005 avec le récital de la pianiste japonaise Junko Okazaki.

Le festival folklorique : l'Arménie à l'honneur

Tous les ans, l'association FART, sous la présidence de Monsieur Joël Fradet organise un spectacle folklorique très attendu par le public sancto-bénédictin.

Cette année, les 27 et 28 août derniers, FART nous a emmené à Erevan en Arménie avec le groupe BERT. De jeunes danseuses et danseurs ont conquis le public de la Hune par leur grâce et leurs acrobaties.

Le réveil du dortoir des moines !



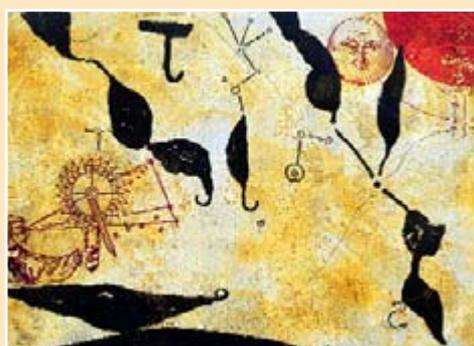
Fondée par Saint-Achard, l'Abbaye de Saint-Benoît n'abrita jamais plus de quinze à vingt moines, mais sa renommée fut grande en Aquitaine et son histoire mouvementée. Lors des invasions normandes au IX^e siècle, elle fut détruite, brûlée et resta en sommeil jusqu'à sa reconstruction au XI^e siècle : elle est alors mentionnée sous le nom de Abbas Sancti-Benedicti de Quinciaco (1027) qui deviendra Saint-Benoît de Quinçay, avec le retour des reliques de Saint-Benoît d'Herbauges.

Sitôt reconstruits, les bâtiments furent confrontés à la dure époque du Moyen-Age. En 1569, lors du siège de Poitiers, Coligny y installa son quartier général, laissant le cloître en piteux état et vouant

la salle capitulaire aux écuries. Sous Louis XIV, l'église fut remise en état. La révolution chassa définitivement les derniers moines, baptisa le village Quinçay-les-Plaisirs (1794) et mis en vente l'Abbaye.

Dans les années 50, la salle du dortoir servait de salle des fêtes. La salle capitulaire quant à elle, tenait lieu de bibliothèque paroissiale.

Les bâtiments ont été acquis par la commune en 1993 pour être restaurés. Après une campagne de fouilles qui a permis de retrouver les fondations de la galerie du cloître, le site retrouve vie avec une nouvelle vocation dédiée à l'expression artistique.



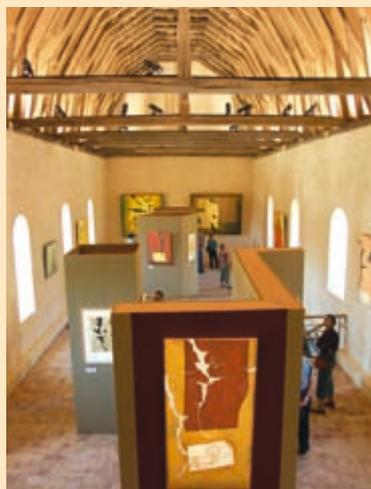
Exposition Richard Texier : 5 400 visiteurs

Un bel endroit vient de renaître à Saint-Benoît : le dortoir des moines, situé dans l'ancienne

Abbaye, vient d'ouvrir magistralement ses portes sur l'exposition des œuvres du peintre niortais Richard Texier. Du 18 septembre au 7 novembre, plus de 5 400 visiteurs ont pu admirer une trentaine de toiles et gravures de l'artiste et se laisser transporter dans sa vision de l'Univers.

Les œuvres attirent le regard par leur intensité lumineuse ; on y trouve les couleurs de la matière, de la terre du soleil et de l'espace où évolue Richard Texier. Un personnage sans tête symbolise pour l'artiste l'homme idéal, celui

qui pourra enfin penser avec son cœur, en laissant libre cours à ses émotions.



Le spectateur est entraîné vers de nouveaux continents, et devient voyageur d'un nouveau monde où le réel et l'imaginaire se rejoignent, guidé par des cartographies de terres inconnues, géographies rêvées et balisées par divers instruments d'astronomie.

Dans la salle capitulaire, étaient exposés les sept tableaux préparatoires pour les vitraux de l'abbaye de Trizay réalisés par Richard Texier, peintre de cœur et de talent...

Une dynamique nouvelle :

L'Agence de Développement Économique, Culturel et Touristique (ADECT)

Créée depuis le mois de septembre, cette agence, maintenant sous la présidence de Jean Lebault, assurera la synergie des actions liées à la politique de développement du tourisme et des loisirs initiée par l'actuelle municipalité.

Trois missions sont confiées à l'Agence de Développement Economique, Culturel et Touristique de Saint-Benoît :

- **Le développement économique** avec la mise en place, nous l'espérons, du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

- **Le développement culturel** avec la gestion du dortoir des moines. Il s'agit de coordonner les expositions, événements liés à la venue d'artistes locaux ou d'associations, les concerts, etc.

- **L'accueil avec la nouvelle Maison du Tourisme**, dont le but est de promouvoir les loisirs (sentiers de randonnées, les sorties en canoë-kayak, etc) auprès des sancto-bénédictins et des touristes.

La création de l'ADECT permettra de pérenniser l'emploi-jeune occupé par Nadège Branger.

Inauguration du circuit Patrimoine

Le samedi 9 octobre, le circuit patrimonial et touristique élaboré par le Conseil des Sages a été inauguré. "Au fil des rues" de Saint-Benoît, le promeneur peut désormais se laisser guider en suivant un parcours numéroté de dix panneaux, chacun représentant un thème différent : la mairie, l'église, l'abbaye, la place du 8 mai, les commerçants et artisans, le bourg d'hier et d'aujourd'hui, la place Téba, le viaduc, le moulin et les bords du Clain et du Miosson. Chaque panneau, illustré par une carte postale ancienne, raconte en français, en anglais et

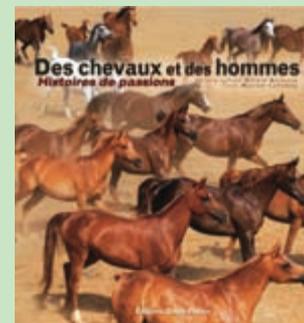


en allemand une partie de l'histoire de Saint-Benoît et crée le lien entre les générations d'hier et d'aujourd'hui...

Brèves

Événement littéraire (et photographique)

Gérald Buthaud, photographe sancto-bénédictin et néanmoins grand reporter, vient de publier un ouvrage consacré aux chevaux "Des chevaux et des Hommes."



Mon métier est la photographie, le cheval ma passion" ... Surnommé l'Africain dans le milieu de la presse, Gérald a fait ses premières photographies de chevaux au Bostwana. Il traversait alors le désert de Kalahari qui le menait vers l'Afrique du sud. Depuis il ne cesse de parcourir la France et le monde pour continuer à les photographier. Premier reporter étranger à avoir été reçu dans les haras privés du Roi du Maroc à Bouznika, il est également l'auteur de nombreuses photographies exclusives dont certaines prises en Andalousie ou à Tissa, lors de la célèbre Fantasia.

Gérald Buthaud a dédié son livre à la bibliothèque de Saint-Benoît. Une idée cadeau pour les fêtes de fin d'année ...

La Course des Pères Noël



La 4^e course des Pères Noël aura lieu le 18 décembre 2004. Le départ sera donné à 10h30 à La Hune. Elle comporte une seule boucle de 8 kilomètres. Cette course est ouverte à toutes personnes des deux sexes, licenciées à une fédération sportive ou non et être âgée de plus de 18 ans. Un déguisement de père Noël est vivement recommandé pour la course. L'accueil se fera le samedi 18 décembre de 9h à 10h15.

Des bulletins d'inscription seront déposés à la mairie de Saint-Benoît ou sur demande. Ils devront être accompagnés d'un règlement de 5 euros par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes. Pour tous renseignements, 05 49 57 00 24 le soir de préférence ou à la mairie de Saint-Benoît au 05 49 37 44 00.

Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu le samedi matin 18 décembre. Il sera animé par le passage de la course de Pères Noël à 10 h 30, et par une parade de personnages costumés avec musiciens, qui se produira entre 10 h et 10 h 30, puis de 11 h à 11h 45.

3^e forum des Associations

Le 11 Septembre 2004 s'est déroulé à La Hune le 3^e Forum des Associations, 52 associations étaient représentées parmi les 90 existantes à Saint-Benoît.

Elles ont présenté leurs activités et quelques unes ont animé cette journée. Très attendue dans le milieu associatif, cette journée favorise les échanges et les rencontres entre les adhérents et les associations elles-mêmes.

Sur la scène, le public a découvert les démonstrations du Tir à l'Arc, la Banda de Saint-Benoît, l'école de musique, les compositions florales, la danse folklorique et créative, environ 3 000 personnes ont sillonné les stands et admiré le savoir-faire des membres des associations.

Un public chaleureux et nombreux a découvert et apprécié cette journée qui sera reconduite début septembre 2005.



Saint-Benoît fait l'inventaire de son patrimoine

La convention reconnaissant à Poitiers le label "ville d'art et d'histoire" a été étendue à la CAP en juillet dernier, c'est une première sur le plan national. Il faut, pour faire vivre ce label, recenser le patrimoine des communes de l'agglomération, et Saint-Benoît a été choisie comme commune-test. Il s'agit de faire émerger le patrimoine "inconnu", d'inventorier au sens large, et systématiquement. Travail fait en partenariat avec le ministère de la culture, la direction régionale de l'action culturelle, et le service régional de l'inventaire. Vous avez pu, à ce titre, voir des agents de ces administrations faire des photographies et des relevés d'éléments du patrimoine de la commune, public et privé (bien entendu avec l'accord des intéressés). Les résultats donneront lieu à publication, viendront enrichir le système d'aménagement urbain, et seront une source précieuse pour l'éducation et la préservation d'un patrimoine et d'une histoire souvent connue de quelques habitants seulement, et dont la trace disparaît avec eux...

Merci de réserver le meilleur accueil à ces agents.



Brèves

Coupes des arbres

Attention : nous rappelons qu'une importante partie de la surface communale est, à Saint-Benoît en zone boisée classée, par conséquent toute coupe est soumise à autorisation préalable de la mairie.

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les jours en centre-bourg du mardi au samedi. Le mardi et le samedi pour toute la commune. Le jeudi dans les écarts : Flée, Fontarnault, les Groges.

Ramassage sélectif : verre, métal, papiers, plastique, en 2 bacs spéciaux le lundi matin.

Déchetterie :

Au Bois d'Amour

Rue de la Garenne - Tél. 05 49 55 16 48

Ouverture : Lundi et Vendredi

de 6h 30 à 12h et de 13h 30 à 18h 30

Samedi de 9h 30 à 12h et de 13h 30 à 19h

Un aménagement est en cours d'étude à la CAP.

Enrochement de l'Ile



Les travaux ont été réalisés en juillet : protection contre l'érosion, enrochement des berges 140 tonnes de pierres - Coût de l'opération : 17 000 €.

Le chemin du Val Béni fait peau neuve

La réfection de la voie a été réalisée en octobre. Le coût des travaux s'élève 24 000 €. Un grand merci aux riverains pour leur compréhension.

Le retour du Crédit Agricole

Le Crédit Agricole étudie son retour dans le bourg avec une petite agence pourvue d'un distributeur de billets par carte bancaire, place du 8 mai.

Bateaux Fleuris : un grand cru pour la 3^e édition

46 000 roses pour la décoration des barques, pas moins de 20 associations pour animer cette journée du 20 juin 2004 qui fut une fois de plus une



superbe réussite. Une féerie de couleurs sur le thème des vieux métiers et du plaisir pour les yeux des nombreux spectateurs présents sur les berges du Clain.

L'ambiance musicale était assurée par les trompes de chasse et la banda de Saint-Benoît. Le traditionnel pique-nique et bal populaire ont permis aux convives de profiter de cette magnifique journée jusque tard dans la nuit. Rendez-vous en 2006.

La vérité sur les impôts locaux à Saint-Benoît

Par Jean-Luc Mondon, adjoint aux finances, avocat fiscaliste

Un article de presse consacré aux impôts locaux est paru le 16 novembre 2004 dans la presse régionale sous le titre : "Taxe d'habitation : les communes à la loupe".

On y trouve un tableau intitulé "les communes les plus chères" composé à partir d'un calcul mélangeant les taux d'imposition et la valeur moyenne locative, et dans lequel figure Saint-Benoît.

Ce faisant, trois contre vérités sont émises :

- **En premier lieu**, en associant le taux et la valeur moyenne locative, le journaliste mélange tout et n'importe quoi. Il compare l'incomparable : les maisons avec des studios, les appartements avec les chambres d'étudiants. Quitte à faire un comparatif pertinent, il eut mieux valu comparer des groupes cohérents !

- **En second lieu**, "une famille avec deux enfants" est prise comme base de comparaison, groupe social qui ne pèse que pour 13% dans les foyers sancto-bénédictins : on appréciera la valeur de représentativité !

- **Enfin**, d'un point de vue sémantique, titrer : "les dix communes où le rendement de l'impôt est le plus fort" aurait été plus correct. En effet, en associant le

taux et la valeur locative, on obtient le rendement de l'impôt, mais en aucun cas, sa cherté.

Nous aurions apprécié plus de rigueur dans l'usage des techniques fiscales de la part de nos amis journalistes. **Saint-Benoît possède un des impôts les moins élevés de la CAP (voir tableau ci-dessous). Cette réalité là, personne ne peut nous la contester.**

COMMUNES DE LA CAP	Total des taux communaux	Détail TH	Détail TF	Rapport
CHASSENEUIL	16,17 %	7,23 %	8,94 %	59
SAINT-BENOÎT	27,51 %	13,26 %	14,25 %	100
BIARD	27,88 %	14,14 %	13,74 %	101
BUXEROLLES	28,53 %	12,33 %	16,20 %	104
MIGNALOUX-BEAUVOIR	29,47 %	12,91 %	16,56 %	107
FONTAINE-LE-COMTE	31,73 %	15,18 %	16,55 %	115
MONTAMISÉ	34,64 %	14,64 %	20,00 %	126
MIGNÉ-AUXANCES	35,31 %	16,65 %	18,66 %	128
VOUNEUIL-SOUS-BIARD	38,06 %	14,47 %	23,59 %	138
POITIERS	53,61 %	25,11 %	28,50 %	195

En cumulant les taux de la taxe d'habitation et la taxe foncière, payées par un propriétaire habitant la commune, vous trouverez ci-dessus le montant appliqué par les communes de la CAP.

Fin le chantier des sentiers !



Point d'orgue d'une année entière de travail, les 3 sentiers de Saint-Benoît ont été inaugurés le samedi 26 juin 2004. Une année de reconnaissance des chemins, de débroussaillage, de balisage et de confection des rando-fiches. Le départ de ces 3 sentiers est matérialisé par trois totems à l'entrée du Parc Saint-Nicolas.

- **Le sentier de la Vallée du Clain**, balisé en bleu, suit la rive du Clain par les jardins de Bayou jusqu'à la station de pompage, puis revient dans le bourg par le Viaduc. Il se poursuit le long du Clain jusqu'à la Mérigotte avant de réintégrer le point de départ par le Gravion soit 9 km qu'il est possible de scinder en deux.

- **Le sentier de la Vallée du Miosson**, balisé en vert, longe le ruisseau éponyme jusqu'à Fontarnault et revient par Puy-Joubert, le Petit Saint-Benoît et le Gravion, soit 8 km.

- **Le sentier Jean le Bon**, balisé en jaune, traverse les villages de Flée, La Cadouillère, la Minière, passe par le Clos des Groges et rejoint le sentier de la Vallée du Miosson en-dessous de la Berlonnière, soit 16 km.

Les rando-fiches explicatives (qui ne coûtent qu'un euro pièce), sont en vente auprès de : Maison du Tourisme de Saint-Benoît, Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Vienne (www.rando86.org), Association "Les Baladins de Saint-Benoît".



Jappe chien a maintenant son phare

Cet ouvrage de 55 m de haut et de 21,5 m de diamètre visible de loin est désormais paré de lumière bleue, surmonté d'une couronne jaune symbolisant le soleil et ponctué de rouge pour les lucarnes. Soixante-quatre projecteurs ont été nécessaires et le projet, porté par le Service de l'eau de la CAP a coûté au total 100 000 € ravalement compris.



Deux nouvelles entrées d'écoles sécurisées

Le programme de sécurisation des entrées et sorties d'écoles initié voici deux ans se poursuit et a connu cet automne un sacré coup d'accélérateur. Ce sont en effet deux accès qui ont été sécurisés : l'école de l'Ermitage par la rue de l'Ermitage et les accès à l'école primaire ainsi qu' à l'école maternelle Irma Jouenne. Ces travaux ont été longs et délicats et il faut remercier les riverains et les commerçants pour leurs patience, mais tous ont compris que c'était pour la plus noble des causes : la sécurité de nos enfants. Pour l'année prochaine, le programme devrait se poursuivre avec la sécurisation de l'école de l'Ermitage, route de Ligugé.



▲ École Irma Jouenne



École de l'Ermitage ►

Un 2^e parking à Chantejeau

Le second parking situé rue de Chantejeau sur un terrain cédé par la Chambre des métiers a été réalisé cet été par la commune. Il permet ainsi le désengorgement du stationnement pour les utilisateurs des 2 centres de formation d'apprentis

Réaménagement de la place du 8 mai



La commune a organisé un jury pour choisir l'équipe de Maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la place et la construction d'une nouvelle poste. C'est l'équipe dirigée par M. Christian MONGIATTI, architecte à Poitiers qui a été retenue.

La Piquetterie

Les travaux des logements locatifs et en accession exécutés par l'OPARC viennent de débiter dans le quartier de la Piquetterie à cheval sur la limite des communes Poitiers/Saint-Benoît. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la commune ou l'OPARC.

Restauration des façades

La municipalité lance une opération d'aide à la rénovation des façades du centre-bourg situées en périmètre sauvegardé. Des subventions seront proposées aux propriétaires afin d'exécuter les travaux de ravalement. Chaque habitant concerné sera prévenu par un courrier et invité à une réunion d'explications. Infos en mairie : 05 49 37 44 00.

Plan Local d'Urbanisme : un carnet de préconisations pour chaque quartier

Dans le cadre du nouveau P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), un carnet de préconisations à l'attention de toutes les personnes souhaitant construire une maison à Saint-Benoît ou modifier l'existant a été mis au point par la Commission d'Urbanisme de la commune. Ce carnet est à la disposition de tous sur le site internet de Saint-Benoît : www.ville-saint-benoit.fr, ou en vous rendant en mairie.

Les Lonjoies, c'est reparti !

Les difficultés rencontrées par l'aménageur de la zone des Lonjoies pour acquérir les terrains nécessaires à la réalisation de ce nouveau quartier sont maintenant résolus. Cette opération va pouvoir maintenant commencer et permettre l'installation de nouvelles familles à Saint-Benoît.



Étude sur les inondations du Miosson

A la demande de la commune de Saint-Benoît, une étude sur les inondations provoquées par le Miosson va être entreprise par la CAP. Elle sera réalisée par le bureau d'études spécialisées SOGREAH. Afin de mener à bien cette étude, il sera fait appel à la mémoire des habitants ayant subi des inondations dans le passé et pouvant donner des renseignements précis sur les niveaux d'eaux maximums enregistrés chez eux. Le but de cette étude est d'augmenter la prévention et d'envisager des solutions afin de diminuer le risque.

Brèves

Maisons fissurées à St Benoît : classement en catastrophe naturelle

Depuis le 26 août 2004, un arrêté interministériel reconnaît l'état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols dans notre commune. La période retenue pour Saint-Benoît court de juillet 2003 à septembre 2003.

L'Association départementale "Sécheresse 2003" domiciliée Esplanade des Citoyens - 86240 Fontaine-le-Comte a été créée pour venir en aide et représenter les sinistrés de la sécheresse 2003. 70 habitants sont concernés dans notre commune.

Nuisances sonores : les règles de bonne conduite

Un arrêté préfectoral rappelle que les activités de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, ne doivent pas être une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore. Ces activités sont interdites entre 20h et 7h du lundi au vendredi et de 20h à 9h le dimanche et les jours fériés.

Comité de Jumelage ... les premières vendanges



Le Comité de Jumelage St-Benoît/Ligugé/Lorchois était en effervescence mi-septembre. Une quinzaine de membres a effectué les premières vendanges de la vigne offerte et plantée par le comité lorchois : 35 ceps de Riesling répartis sur Ligugé (domaine de Givray) et Saint-Benoît (parc du Gravion). Des agriculteurs de nos deux communes ont offert un égrenoir, les amis lorchois un pressoir, et l'association a fait l'acquisition de barriques et de petit matériel ... tout était donc prêt pour le grand jour tant attendu.

La vendange a été particulièrement bonne pour une première fois et la qualité semble au rendez-vous. 350 litres sont en cours de vinification sous la conduite avisée de Jean-Michel Aubert, promu maître de chais par la présidente Michèle Hébert. Le vin devrait être mis en bouteille vers le mois de mars et un concours a été lancé auprès des écoles et des ateliers d'arts plastiques pour la réalisation d'étiquettes.

Petite précision : ce vin ne sera pas mis en vente. Il serait destiné essentiellement à la dégustation afin de faire connaître la spécificité lorchoise et promouvoir les activités du jumelage. Rendez-vous est donc pris pour les premiers verres dans quelques mois.



Brèves

Les Virades de l'Espoir de Saint-Benoît

Le vendredi 1^{er} octobre, 150 enfants de l'Ecole Irma Jouenne, encadrés par le corps enseignant, sont venus donner leur souffle à ceux qui en manquent et participer à la 7^e Virade de l'Espoir. Des épreuves sportives attendaient les CM2 sous la responsabilité d'animateurs. Le dimanche 3 octobre, les 80 Baladins, encadrés par Messieurs Névo et Poisson ont emprunté les 11 kilomètres de sentiers pédestres balisés pour se rendre à Fontaine le Comte. Ce même jour, 30 randonneurs ont parcouru 50 kilomètres à allure libre. Les dons offerts par les écoles, les associations et les particuliers ont permis de récolter la somme de 1 200 €, versée à l'Association "VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE".

Départ en retraite

M^{me} Liliane Lochon (60 ans), l'aide cuisinière, qui faisait également la garderie des enfants, part en retraite après 31 années de services rendus à l'école Irma Jouenne. Entrée en fonction en décembre 1973, Mme Lochon fêtera son départ en retraite en décembre 2004.

Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite sans nul doute aussi dynamique que la femme que nous connaissons.

Nouvelle direction à Renaudot

Après le départ de Madame Danielle Boudy-Gillet et de la principale adjointe Liliane Borès, ce sont Messieurs Gilles Condette, Principal et Joël Blaud, Principal Adjoint, qui reprennent le flambeau. Tous les deux arrivent du collège France-Bloch-Sérazin où ils ont, durant 6 ans, exercé les mêmes fonctions.

Nouvelle directrice à l'école maternelle Irma Jouenne

Après le départ de Madame Chaigneau, Mme Danièle Péricard a pris ses fonctions à la rentrée 2004.

Formation AFPS

9 jeunes de l'ANCRE ont participé à la formation AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) pendant les vacances de Pâques. sous la houlette du sapeur Benoît Sabourin, nos ados ont appris les gestes élémentaires du secourisme ainsi que des gestes plus techniques. Le 13 octobre dernier, M. Clément, le commandant Michel Gentilleau, ainsi que de nombreux élus ont reçu les jeunes à la Mairie pour la remise officielle des diplômes. L'ANCRE souhaite renouveler cette expérience lors de prochaines vacances.



Bilan de "l'été à vos côtés"

Forte de l'expérience de l'été 2003, avec sa canicule, la municipalité de Saint-Benoît a lancé, en juillet et août 2004, une opération auprès des personnes âgées les plus fragilisées et les plus isolées.

L'objectif de cette démarche était de prodiguer quelques conseils en vue d'une éventuelle canicule et de rompre, si besoin était, l'isolement, en créant un lien chaleureux.



Anne Winter, titulaire d'une maîtrise de psychologie et d'un D.E.A. de Sciences Humaines, a été recrutée fin juin, ce qui lui a permis, en collaboration avec la responsable du service d'aide à domicile, de cibler la population concernée à partir de plusieurs critères : l'âge, la vulnérabilité et l'isolement.

Sur les 128 personnes de 80 ans et plus qui ont été contactées, 12 ont souhaité être suivies.

Il a fallu à Anne WINTER toute sa compétence pour déceler à travers les propos échangés au cours

de plusieurs visites, le "vécu" et le "ressenti" de ces personnes.

On sait que la solitude peut peser lourdement malgré un accompagnement familial. *L'enfer est tout entier dans ce mot "la solitude"* a d'ailleurs écrit Victor HUGO.

En l'absence de fortes chaleurs, c'est donc un service de proximité et de convivialité qui s'est mis en place. Cette opération s'est avérée être un franc succès, car des liens chaleureux se sont tissés à travers un fréquent suivi. N'est-ce pas là l'essentiel dans une société que l'on pourrait qualifier d'individualiste ?



La conclusion d'Anne Winter, aura été de dire que, par-delà la relation établie, cette initiative a permis aussi de démontrer la volonté de la municipalité d'être proche et à l'écoute des personnes âgées.



Temps D.E.M. ou le "temps des enfants à la maison"

C'est le nom donné à une association avec laquelle la commune de Saint-Benoît a passé convention.

Il s'agit d'un relais qui permet aux familles travaillant sur des horaires décalés, de concilier vie professionnelle et vie familiale. Vous pouvez bénéficier de ce service si vos enfants sont âgés de 0 à 12 ans révolus, si vous travaillez tôt le matin ou tard le soir, la nuit ou le week-end, si vous n'avez personne pour prendre en charge vos enfants en-dehors des horaires de la crèche, de l'école ou du centre de loisirs, si vous devez vous absenter pour suivre une formation ou si vous devez faire face à une situation d'urgence (familiale, médicale...).

Cette garde s'effectue au domicile de la famille, 7 jours sur 7, 24 h sur 24 et est assurée par des professionnels de l'enfance. Convaincue de l'intérêt et de la nécessité de ce mode de garde innovant, la commune s'est associée à Temps D.E.M. en qualité de partenaire financier, moyennant quoi les habitants de Saint-Benoît peuvent faire appel à cette association.

Depuis la mise en œuvre de cette action au 1^{er} juin

2003, on peut mesurer la progression des services rendus :

- sur le second semestre 2003 : 36,50 heures d'intervention auprès de 6 familles inscrites à l'association,
- sur le premier semestre 2004 : 62,25 heures pour 9 familles.

La population enfantine concernée se situe dans les tranches d'âge, s'étalant de 0 à moins de 13 ans. Bien que disposant de peu de recul, il est constaté une "montée en charge" significative qui démontre l'essor de l'association Temps D.E.M.. Celle-ci apporte une réponse à des besoins nouveaux, générés par la flexibilité des rythmes de travail, par la généralisation des horaires décalés dans les entreprises ... ou plus simplement pour répondre à des situations d'urgence.

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires, en vous adressant à l'association **Temps-D.E.M.**

9 avenue Georges Pompidou
86000 POITIERS
Tél. 05 49 39 21 86



Crèche "les polissons": St-Benoît partenaire

Dans son champ d'activités, la Commune de Saint-Benoît a fait de la politique de la petite enfance, l'une de ses priorités. C'est ainsi qu'en complément des 30 places offertes dans la crèche municipale, les "P'tites Canailles", la commune a signé le 13 septembre 2004, une convention de partenariat avec l'association "Les Polissons".

Cette dernière gèrera au 1^{er} septembre 2005, une structure de 40 places dédiée à la petite enfance. Elle accueillera des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans ou 6 ans pour l'accueil occasionnel, sur une large amplitude horaire, puisque s'étalant de 6 h 30 à 21 h 30. Elle sera, de plus, ouverte du lundi au samedi. Le caractère innovant de cette initiative, dont le mérite revient à la Polyclinique de POITIERS, tient au fait que cette structure s'adressera :

- aux personnels des établissements hospitaliers,
- aux commerçants adhérents de l'association du

parc commercial du Grand Large, signataires des statuts.

Enfin, elle sera ouverte à la population de Saint-Benoît à hauteur d'une réservation annuelle de 7 000 heures d'accueil.

Construite sur le territoire de la commune, dans le lotissement du Pré-Médard, la crèche offrira aux familles, un service de qualité et de proximité. De plus, ouverte sur de larges créneaux horaires, et 6 jours par semaine, elle permettra aux familles travaillant sur des horaires atypiques, de bénéficier de ses services.

En s'inscrivant en tant que partenaire de ce véritable projet social, la commune entend anticiper la réponse aux besoins des jeunes parents, futurs habitants des quartiers en cours d'urbanisation sur les Lonjoies II, la Piquetterie et la Gibauderie.



Concours des maisons fleuries 2004 : un florilège de lauréats !

Maisons individuelles :

- 1^{er} catégorie : maison avec jardin fleuri

- 1^{er} prix : M. et Mme AMIRAULT - 20, rue des Genêts
2^e prix : M. et Mme BRUNETEAU - 31, Av. du Général De Gaulle
3^e prix : M. et Mme MUNAUX - 19, rue des Arcs
Encouragements :
M. et Mme BOSS - 77, rue de l'Ermitage
M. et Mme BLANCHARD - 51, Av. du Général De Gaulle
M. et Mme BERTHON - 2, rue de Chantejeau
M. et Mme BOISSONNET - 23, rue Jacques Cartier
M. et Mme CORBEL - 16, rue du Coq Hardi
M. et Mme MESQUITA - 15, rue des Seringats
M. et Mme BRANGER - 14, rue de la Futaie
M. et Mme VALIN - 6, rue des Pommiers
M. et Mme NICOLAS - 17, Hameau du Cherpe
M. et Mme NAUD - 4, rue des Champs de l'Ormeau

- 2^e catégorie : maison avec cour fleurie

- 1^{er} prix : M. et Mme LENGLIN - 1, rue Dom Deschamps
2^e prix : M. et Mme BAZIN - 111, route de Poitiers
3^e prix : M. et Mme DECHAINE - 5, rue du Petit Saint-Benoît
Encouragements :
M. et Mme AUDIDIÉ - 7, rue Jacques Cartier
Mme JOYEUX - 3, ruelle de la Cure
M. et Mme PAIN - La Braudière
M. et Mme TOURNAT - 8, ruelle de la Cure

- 3^e catégorie : maison avec décors floral installé sur la voie publique

- 1^{er} prix : M. et Mme UVETEAU - 1, rue du Paradis
2^e prix : Mme FLAVIEN - impasse du Prieuré
3^e prix : M. et Mme BAUDINIÉRE - 14, rue du Paradis
Encouragements :
M. et Mme MOUCHELIN - Pav. 67 - 1, rue du Clair
Mlle FRADET Isabelle - Pav. 68 - 1, rue du Clair

- 4^e catégorie : maison avec balcons et/ou terrasses

- 1^{er} prix : M. et Mme JOUBERT - 31, rue du Petit Roc Fer
2^e prix : M. et Mme FRADET - 81, route de Ligugé
3^e prix : M. et Mme DESERBAIS - 22, rue des Essarts
M. et Mme PETIT - chemin des Lonjoies
Encouragements :
M. et Mme BOUROT - 67, Av. du Général De Gaulle
M. et Mme COUDRET - 23, rue de la Futaie
M. et Mme GAUDIN - 2, rue du Hameau du Cherpe
M. et Mme MOREAU Joël - 19, rue de la Futaie
M. et Mme PAILLARD - 107, route de Ligugé

- 5^e catégorie : maison avec fenêtres et murs fleuris

- 1^{er} prix : M. et Mme BONNIFET - 53, Av. du Général De Gaulle
2^e prix : M. et Mme FRANCES - 10, rue de la Borne au Beurre
3^e prix : M. et Mme DUMAS - 9, rue du Paradis
Encouragements :
M. et Mme CHEVALIER - 7, rue des Chardonnerets
M. et Mme LANGLETT - 9, rue de la Claire Fontaine
M. et Mme MARCHETTO - rue Paul Gauvin
M. et Mme PARVAN - 9, rue de la Source
M. et Mme TROUVE - 133, rue du Petit Roc Fer
M. et Mme WURSNER - 1, ruelle du Pilon
Mme DIEU - Pav. 71 - 1, rue du Clair

Immeubles collectifs :

- 2^e catégorie : Immeuble locatif privatif

- 1^{er} prix : M. et Mme PARAT - 11, allée du 19 Mars
2^e prix : M. et Mme MONTEIL - 5, allée des Troènes
3^e prix : M. et Mme BETTANBOURG-BAINGOLF
90, route de Ligugé - Apt 36
Encouragements :
Mme BRECQUE - 90, route de Ligugé - Apt 78
M. et Mme PELLEGRIN - 1, rue de Mauroc
M. et Mme PELLIGRINI - 7, Av. du Champ de la Caille - Apt 14 1^{er} étage
M. et Mme PETIT - 11, allée des Troènes
Mme CAILLAUD et M. LANGLAIS
5, Av. du Champ de la Caille - Apt 9 2^e étage

Récompenses :

1^{er} prix : 31€ - 2^e prix : 23€ - 3^e prix : 16€ - Encouragements : 8€

Coût annuel :

2001 : 683 € - 2002 : 522 € - 2003 : 676 € et 2004 : 708 €



Les ambassadeurs du sports honorés

Volley-ball :

Equipe 11-12 ans - national
Equipe féminine - montée en national 3
Simon RIGUET - intégration pôle espoir de Dinard

ESSB FOOT :

l'équipe 1^{re} - montée en 2^e division

Canoë-kayak :

Simon DAVID - Championnat de France Minime
Jean François SOUVILLE -
Slalom Kayak mono championnats de France

Judo Club :

Lila BONNEAU et Emilie CATARD -
Minime 1^{re} Départementale- 1^{re} Régionale-
1^{re} inter régionale
Guillaume DIEUMEGARD -
Minime 2^e Départemental- 1^{er} Régional
équipe MINIME - 2^e au championnat départemental
équipe BENJAMIN - 3^e au championnat départemental

Tennis :

équipe garçons honneur (13-14 ans) :
Guillaume TAUZIA, Adrien BIRON,
Edouard DEGEMARD
équipe garçons honneur F (15-18 ans) :
Antoine LAHORGUE, Pierre LALAND,
Quentin EYSSAUTIER
équipe garçons honneur J (15-18 ans) :
Simon TRIAUD, Clément GRIMAUD,
Quentin CASTEL, Firmin THENAL
Pierre RUBERT - champion départemental 4^e série
Maurice MAILLOT -
75 ans Champion Départemental

Tennis de table :

Nathalie OUVRAD - 16 ans évolution en national 3 junior, elle a participé aux finales régionales. Formation d'entraîneur, elle a mis en place et animé la section baby ping (enfants de 4 à 7 ans) en 2003-2004

Aurélié BERNADET - 13 ans
1^{re} cadette départementale et
2^e en double sénior dames, à évoluer en nationale. Elle a participé aux championnats de France, plus aux finales nationales.

Championne de France corporatif en double féminin, elle fait partie de l'équipe pré-nationale du Club

équipe vétérans :

Jacques BANNIER, Jean-Luc GASTON -
Champion de la Vienne Vétérans
pour la 3^e année consécutive

équipe pré-régionale :

Thierry BROUARD, Michel BURES,
Guillaume MESQUITA, Guilhem DELAPORTE,
Adrien CHARPENTIER, Jean-Baptiste COATANEA
monte en R3

Cyclo :

Jean-Marc MAGNAN - 1^{er} au critérium départemental - 1^{er} dans la catégorie des 15-16 ans il a participé à toutes les séances de randonnées
Arnaud BERNIER - 1^{er} dans la catégorie des 17-18 ans au critérium départemental
Romain FAYS - 1^{er} dans sa catégorie 13-14 ans au critérium départemental

Baladins :

Jean NEVO - il participe régulièrement aux Brevets Audax 50 et 100 kms
St Jacques de Compostelle en 2002

Clos des Groges :

équipe les SMARTIZZ :
Inès SAINTON, Célia NAVARRA,
Charles KULIGOWSKI, Romance BROQUERAULT,
Théo CHARPENTIER

2^e aux championnats de France catégorie A3

équipe les P'tits Monstres :

Anne Solène LAMBERT, Quentin Berson,
Clémence BROQUERAULT, Grégory RAMAT
4^e aux championnats de France catégorie A2

Equipe les Diabolix :

Antonin VARVOUX, Charlene VARVOUX,
Sophie BOZIER, Raphaël CHARPENTIER,
Emma SAINTON
4^e aux championnats de France catégorie PG2



La Démocratie en action

Conseil des enfants

Les Petits et ... l'écran (du côté du Conseil des enfants).

Les seize membres du Conseil des enfants, élus par les classes de CM2 des écoles élémentaires de Saint-Benoît, ont participé avec leurs classes à la réalisation d'un film en collaboration les membres des clubs des Aînés Ruraux de Saint-Benoît.

Quatre thèmes avaient été retenus : l'enfance, l'adolescence, la vie familiale et la Guerre 39/45.

Transformé en plateau, le hall de la Hune a accueilli pendant une journée entière les quatre classes à tour

de rôles ! Un film a été monté et projeté dans la salle de la Hune le 21 juin 2004 en présence des enfants, de leurs parents, des maîtres, des Aînés Ruraux et de leurs ...enfants !

Conseil des sages

On lui doit la réalisation du parcours patrimonial mais quelles sont les autres missions du Conseil des Sages ?

Composé d'anciens élus de Saint-Benoît ou membres d'associations du 3^e âge, le conseil des sages a pour objectif de participer activement à la vie citoyenne,

de donner son avis sur les grandes orientations et projets de la commune, et enfin jouer un rôle de conseillers auprès des élus.

Commissions extra-municipales de quartier

Avec l'automne, les commissions de quartiers ont repris leurs travaux, participant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des habitants de chaque quartier. Discussions animées et courtoises en perspective ...



...sur l'Agenda ...sur l'Agenda

DECEMBRE 2004

dimanche 12 décembre	Salle de La Hune	Noël des personnes âgées
samedi 18 décembre	Salle de La Hune	Course des Pères Noël
	Centre-bourg	Marché de Noël et animations

JANVIER 2005

mercredi 19 janvier	Salle de La Hune	Vœux partenaires - 19 h
vendredi 28 janvier	Salle de La Hune	Vœux municipalité - 19 h
	Salle de La Hune	Vœux CAP - 20 h
	Mairie	Conseil des associations - 20 h

MARS 2005

dimanche 27 mars et lundi 28 mars	Parc St Nicolas	Fête de Pâques
--	-----------------------	----------------

MAI 2005

samedi 7 mai	Place du 8 mai	Marché aux fleurs
---------------------	----------------------	-------------------



Les échos de la CAP

Chemin de La Matauderie

Une piste cyclable et un espace piétons avec passage de la voie à sens unique sens rocade/rue de Chantejeau ont été réalisés en juillet et août. Partenaires de l'opération : Ville de Saint-Benoît : 12 000 €, Ville de Poitiers : 12 000 €, CAP : 8 000 €.

Bassins d'orages de Fontarnaud et de Naintré

La Communauté d'Agglomération de Poitiers a donné son accord de principe au financement de deux bassins d'orages très attendus : d'une part celui de Fontarnaud, et d'autre part, celui de la rue du Château d'eau, à Naintré. Désormais, le dossier est entre les mains des techniciens de la CAP qui ont lancé les études de faisabilité de ces deux projets.

Cité de Passelourdain :

tous les riverains ont donné leur accord pour la municipalisation

C'est une longue et difficile affaire qui risque enfin d'aboutir sur du concret. En effet, aujourd'hui le dossier de municipalisation des rues de la cité de Passelourdain semble avoir franchi un cap décisif. Prochaine étape : accord juridique avant le début des travaux.

Expression du groupe de la Gauche Plurielle au Conseil Municipal

A propos de la mise en valeur de l'Abbaye.

Les travaux de restauration de l'Abbaye sont maintenant terminés et chacun a pu apprécier la qualité de l'ouvrage. Il s'agit maintenant de mettre en valeur ce patrimoine de qualité et c'est là qu'un véritable feuilleton s'est joué cet été dont la démocratie et l'esprit associatif sortent diminués.

Premier épisode : courant juillet, la presse annonce, en gros titre, la création d'une Maison du tourisme à Saint-Benoît avec une interview de M. le Maire. Première surprise ce sujet n'a pas été abordé en conseil municipal. Cette Maison du tourisme (titre un peu pompeux...) aurait pour mission d'assurer l'animation de diverses activités : sentiers pédestres, spectacles de la Hune et du dortoir des moines, missions dévolues en principe à l'Office du Tourisme, conformément à la charte qui les régit. L'Office du Tourisme se verrait confier quelques animations secondaires : marché de Noël, vide grenier ; étonnement pour cette association en place à Saint-Benoît depuis 1971. Cette sanction pour ses dirigeants tiendrait au fait qu'ils ne seraient pas capables de gérer convenablement des crédits importants ; qu'en pense son vice-président, conseiller municipal en responsabilités ? Cette Maison du tourisme serait animée par une association, créée à cet effet et qui

en plus gèrerait un fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce du bourg.

Second épisode : alors que cette nouvelle Association n'est pas encore créée, le conseil municipal du 6 septembre, sans les voix de l'opposition, vote une subvention de 30 000 euros (provision) pour permettre la prise en charge de la personne jusque là détachée à l'Office du tourisme. Cette association que nous avons qualifiée de para municipale n'a fait l'objet d'aucune publicité lors de son assemblée générale constitutive.

L'association OHÉ, organisatrice des spectacles de la Hune, a d'ailleurs été constituée dans la même opacité. Il s'agit d'associations sans adhérent.

Troisième épisode : toujours sans information préalable, la presse annonce, fin septembre, un programme musical au dortoir des Moines, à l'initiative de M. le Maire et de son Adjointe à la Culture.

Alors, à quoi bon parler de démocratie de proximité (commission de quartier) quand des décisions aussi importantes que celles évoquées plus haut sont prises de la sorte.

Vos remarques nous intéressent !

Ecrivez à Marie-France MASTEAU
adjointe à la communication
Mairie de Saint-Benoît
11, rue Paul Gauvin - BP 11
86281 Saint-Benoît CEDEX
www.ville-saint-benoit.fr